



**BANQUE CENTRALE DU CONGO**

**Le Conseil**

**Comité d'Audit et de Gouvernance**

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES**

**Exercice 2009**

**BANQUE CENTRALE DU CONGO**  
**Le Conseil**  
**Comité d'Audit et de Gouvernance**

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES DE L'EXERCICE 2009**

**I. Rôle du Comité d'Audit et de Gouvernance**

Le Comité d'Audit et de Gouvernance a été créé par la décision du Conseil de la Banque n° 001 du 12 juillet 2003 portant constitution, organisation et fonctionnement du Comité d'Audit et de Gouvernance.

Organe d'appui du Conseil, le Comité d'Audit et de Gouvernance a pour attributions, la surveillance des procédures d'audit et du système de contrôles internes ainsi que du cadre de l'information financière et comptable de la Banque.

A ce titre, il remplit notamment les missions suivantes :

- apprécier les contrôles internes, la fiabilité des moyens mis en œuvre pour établir les comptes et la pertinence des principes et méthodes comptables, lesquels doivent obéir aux normes comptables internationales (IAS) ;
- évaluer les rapports de l'Audit Interne de la Banque dans le cadre des audits systématiques obéissants aux normes internationales ;
- émettre un avis sur les rapports des Commissaires aux Comptes, lesquels doivent également être régis par les normes internationales.

**II. Composition**

Le Comité d'Audit et de Gouvernance est composé de trois membres dont les noms sont repris ci-dessous, nommés par le Décret Présidentiel n° 46-B/2003 du 28 mars 2003 portant nomination des membres du Conseil de la Banque Centrale du Congo.

./...

Il s'agit de Messieurs :

1. **Albert YUMA MULIMBI** : Président de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), Président ;
2. **Omer TSHIUNZA MBIYE** : Professeur Ordinaire à la Faculté des Sciences Economiques de l'Université de Kinshasa et Ancien Vice-Gouverneur de la BCC, Membre ;
3. **Roger MASAMBA MAKELA** : Professeur Ordinaire aux Facultés de Droit de l'Université de Kinshasa et de l'Université Protestante au Congo et Président de la Commission Nationale de l'OHADA en RDC, Membre.

Au cours de l'exercice sous revue, les membres du Comité d'Audit et de Gouvernance ont bénéficié de deux actions de formation.

D'une part, Monsieur **Jacques PRIGENT**, Formateur à l'Institut Français du Contrôle et de l'Audit Interne, « IFACI » avait entretenu les membres du Comité d'Audit sur les quatre sujets suivants:

- méthodologie sur la pratique des missions d'audit ;
- gouvernance ;
- management des risques ;
- relation entre le Comité d'Audit et l'Audit interne.

D'autre part, les membres du Comité d'Audit et de Gouvernance ont participé, du 10 au 13 mai 2009, à Johannesburg en République Sud-africaine, à la 68<sup>ème</sup> Conférence Internationale de l'Institut des Auditeurs Internes « IIA Global ».

./...

### III. Réunions

Les réunions du Comité d'Audit et de Gouvernance sont trimestrielles. Néanmoins, le Comité d'Audit et de Gouvernance peut se réunir en dehors de cette fréquence lorsque les circonstances l'exigent.

Au cours de l'exercice 2009, le Comité d'Audit et de Gouvernance a organisé six réunions auxquelles il y a lieu d'ajouter la vidéo-conférence tenue avec la Division des Sauvegardes du FMI le 16 novembre.

Parmi les dossiers importants traités au cours de cet exercice, il y a lieu d'épingler :

- 1° examen et approbation du plan pluriannuel d'audit 2010-2011 ;
- 2° examen et approbation du rapport annuel d'activités de l'Audit Interne de l'exercice 2008 ;
- 3° revue des recommandations de l'Auditeur Externe Deloitte & Touche sur l'audit des états financiers de l'exercice 2008 et sur l'audit des paiements en suspens pour le compte du Trésor pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2008 au 28 février 2009 ;
- 4° examen des rapports des missions d'audit et des missions ponctuelles réalisées par l'Audit Interne ;
- 5° examen de l'exécution du budget et du plan de trésorerie de la Banque avec deux préoccupations majeures, à savoir :
  - le défaut de comptabilisation des intérêts sur les avances au Trésor, sur ordre du Gouvernement ; ce qui a aggravé le déficit d'exploitation de la Banque ;
  - le coût de la politique monétaire que la Banque ne pourrait couvrir avec ses ressources propres : les frais financiers consécutifs aux BTR et le coût élevé de la fabrication et de la distribution des billets de banque.

Il convient de signaler également la vidéo-conférence tenue en date du 16 novembre avec la Division des Sauvegardes du FMI. Au cours de cette vidéoconférence, plusieurs sujets étaient abordés en rapport avec les sauvegardes de la Banque Centrale du Congo notamment :

./...

1° les contrôles internes et le rôle du Comité d'Audit et de Gouvernance dans l'évaluation des contrôles internes et dans l'encadrement de l'Audit Interne ;

2° le rôle de surveillance du Comité d'Audit et de Gouvernance en matière de reporting financier, spécialement en ce qui concerne:

- la perspective de la migration vers les normes IFRS;
- la recapitalisation de la Banque Centrale du Congo;
- les pertes reconnues de la Banque Centrale du Congo et, en particulier, la titrisation des pertes anciennes ;
- le cadre légal de la Banque Centrale du Congo ;

3° les rapports avec l'Auditeur Externe ;

4° les relations entre le Comité d'Audit et de Gouvernance et le Conseil de la Banque.

#### **IV. Etats financiers**

En vue de permettre à la Banque de parvenir à la certification de ses comptes, le Comité d'Audit et de Gouvernance a instruit l'Audit Interne à auditer les comptes de la Banque de l'exercice 2008 avant que ceux-ci ne soient audités par l'Auditeur Externe.

Sur base des recommandations formulées par l'Audit Interne, la Direction de la Comptabilité et du Budget a porté des corrections proposées.

Dans ce même ordre d'idées, le Comité d'Audit et de Gouvernance a rencontré l'Auditeur Externe Deloitte & Touche chargé d'auditer les états financiers de la BCC pour connaître ses préoccupations et lui permettre de mener sa mission normalement.

A cet effet, le Comité d'Audit et de Gouvernance a eu à attirer l'attention de l'Audit Interne et des Directions opérationnelles pour éviter que les réserves formulées par l'Auditeur Externe au cours des exercices antérieurs ne reviennent plus.

./...

## **V. Système de contrôles Internes**

En ce concerne l'appréciation des contrôles internes, le Comité d'Audit et de Gouvernance a eu à les examiner à l'occasion de l'évaluation de l'exécution du plan pluriannuel d'audit.

A cet effet, les responsables de certaines Directions étaient associés aux réunions du Comité d'Audit et de Gouvernance aux fins de l'éclairer sur certaines questions d'importance.

A ces occasions, les responsables des Directions opérationnelles ont été sensibilisés notamment sur l'exécution des recommandations d'audit, sur le respect des principes de gestion et la prise en charge, par eux, des contrôles internes.

## **VI. Auditeurs Externes**

Au cours de l'exercice 2009, le Cabinet Deloitte & Touche a audité les comptes annuels de la Banque Centrale de l'exercice 2008 qu'il a certifiés.

Il y a lieu de signaler que ce Cabinet fut sélectionné par le Comité d'Audit et de Gouvernance en 2006, après un processus de recrutement auquel avaient concouru plusieurs cabinet d'audit. En 2009, il n'y a pas eu de sélection de cabinet d'audit.

Pour s'assurer de l'efficacité de l'évaluation réalisée par l'auditeur externe, une concertation avait été organisée avec le Cabinet Deloitte & Touche.

Au cours de cette concertation, le Comité d'Audit et de Gouvernance a eu à recevoir les préoccupations de l'Auditeur Externe Deloitte & Touche afin de lui permettre de travailler dans des conditions requises lui permettant de produire un travail de qualité.

Aussi, Deloitte & Touche a eu à recommander au Comité d'Audit et de Gouvernance de se concentrer sur les contrôles internes dans certains domaines, notamment celui de l'informatique dont l'importance ne cesse de s'accroître.

./...

Durant cet exercice, il n'a pas été noté de désaccord entre le Comité d'Audit et de Gouvernance et l'Auditeur externe.

#### VII. Fonction d'audit Interne

Le Comité d'Audit et de Gouvernance veille sur l'exécution de la fonction d'audit interne notamment par le biais de l'approbation du plan pluriannuel d'audit.

Une revue de l'exécution de ce plan a été assurée au travers des rapports présentés trimestriellement au Comité d'Audit et de Gouvernance sur l'exécution de la tranche annuelle du plan d'audit.

Par ailleurs, le Comité d'Audit et de Gouvernance a relayé l'Audit Interne au niveau de la Haute Direction et du Conseil pour des solutions à des problèmes spécifiques.

Il en est ainsi notamment des problèmes budgétaires, de confidentialité des missions d'audit et d'enquête et de relève au sein de l'Audit Interne étant donné que la plupart des Auditeurs formés partent en retraite chaque année.

#### VIII. Conformité à la loi

Les problèmes de violation de la loi qui ont le plus préoccupé le Comité d'Audit et de Gouvernance sont ceux relatifs à l'octroi des avances au Trésor et de la non comptabilisation des intérêts dus par le Trésor sur les avances lui consenties.

Les travaux de modification de la loi n° 005/2002 du 07 mai 2002 portant statut de la Banque Centrale en cours pourront apporter des solutions à ces préoccupations.

---